



## AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de La Haute-Yamaska que le Règlement numéro 2021-341 décrétant une dépense et un emprunt de 13 661 953 \$ aux fins de démolir le bâtiment désuet au 142, rue Dufferin, à Granby, et d'y construire le nouveau centre administratif de la MRC de La Haute-Yamaska a été adopté par le conseil de la MRC ce 17 mars 2021.

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé ce règlement le 10 juin 2021.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de chaque municipalité dont le territoire fait partie de la MRC de La Haute-Yamaska de même qu'au bureau de ladite MRC situé au 76, rue Dufferin, à Granby.

Fait à Granby (Québec), ce 21 juin 2021.

La directrice générale et  
secrétaire-trésorière,

*(signé)*  
Johanne Gaouette